



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

Avis d'impôt établi en 2020

38074

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 97 596 520 133

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

23 RUE DOYEN GOSSE
38700 LA TRONCHE

Numéro FIP : 380 51 90 0225317789 3

Référence de l'avis : 20 38 0083588 47

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)SIP GRENOBLE-CHARTREUSE-GRESI
SAID METROPOLE
38 AVE RHIN ET DANUBE
38047 GRENOBLE CEDEX 2

* (service gratuit + coût de l'appel)

M ARGENTO JOSEPH
23 RUE DOYEN GOSSE
38700 LA TRONCHE

Somme qu'il vous reste à payer

521,00 €**Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :**

25 septembre 2020 :	130,00 €
26 octobre 2020 :	130,00 €
26 novembre 2020 :	130,00 €
28 décembre 2020 :	131,00 €

Compte qui sera débité : FR13 3000 2026 690X XXXX XXX5 N59

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050021D97E9F520418PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Revenu fiscal de référence :**Nombre de parts :****32 965****2,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

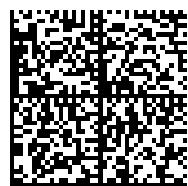
Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020 Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal : 14 97 596 520 133

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ARGENTO



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus				
Salaires.....	Déclar. 1			Total
- 41725				
- 4173				
37552				
Déduction 10% ou frais réels.....				
Salaires, pensions, rentes nets.....				37552
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				1360
Revenu brut global.....				38912
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		Montant déclaré	Montant retenu	
Total des charges déduites¹¹.....		9120	5947	- 5947
Revenu imposable.....				32965
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1797
Impôt avant réductions d'impôt.....				1797
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Dons : personnes en difficulté.....	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	220	220	165	
Montant de la réduction d'impôt.....	1	1	183	- 348
Total des réductions d'impôt²⁰.....				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1449
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus				
Revenus fonciers nets ⁴⁵		CSG - CRDS	PREL SOL	
BASE IMPOSABLE.....		1360	1360	
Taux de l'imposition		1360	1360	
Montant de l'imposition.....		9,70%	7,50%	
		132	102	
Total des prélèvements sociaux nets.....				234
Suite en page suivante >>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R¹⁹⁰⁻¹ et R¹⁹⁶⁻¹ du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R¹⁹⁶⁻³ du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020 Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal : 14 97 596 520 133

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2020.....

92

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :**IMPOT SUR LE REVENU**Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³:

1449

Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :

- 1304

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ 142

Solde d'impôt sur les revenus 2019 :..... 287**PRELEVEMENTS SOCIAUX**Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:CSG-CRDS
132PSOL
102**Solde des prélèvements sociaux 2019 ⁵³:**

234

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 521**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Revenu fiscal de référence ²⁵..... 32965****PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Déclar. 1 15562 Enfant(1) 11758

Plafond total de 2018.....

3862 3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

+ 3923 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3973 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 4052 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

= 15810 = 15810

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401